

**Bilan des
actions**

2025

**Programme de
développement
économique
& de promotion
de l'artisanat
des métiers de
l'ameublement**

CODIFAB
Développement des Industries Françaises
de l'Ameublement et du Bois

PA PROJETS
ARTISANAT
MÉTIRS DE L'AMEUBLEMENT
& DE LA DÉCORATION



Bilan des actions

2025

L'année 2025 marque une étape structurante dans le déploiement du programme de développement économique & de promotion de l'artisanat des métiers de l'ameublement.

Dans un contexte de transformation profonde des modèles productifs, d'accélération des exigences environnementales et de recomposition des chaînes de valeur, la profession a engagé des actions stratégiques autour de **3 axes prioritaires**.

Ce bilan présente les **réalisations 2025** ainsi que les **perspectives 2026 —> 2027**.

Sommaire

Axe 1

03 —> 07

Transition écologique & énergétique

Axe 2

08 —> 14

Transformation numérique RSE | Attractivité

Axe 3

15 —> 21

Souveraineté industrielle & résilience

Axe 1

Transition écologique & énergétique

Dans un contexte d'accélération des exigences réglementaires et de transformation des modèles productifs, l'action conduite vise à permettre aux entreprises artisanales de l'ameublement **d'intégrer de manière opérationnelle les principes de l'économie circulaire**, sans rupture avec les équilibres économiques propres à la production sur mesure et à la petite série.

Elle répond à un objectif structurant : traduire les orientations nationales en matière de transition écologique en outils directement mobilisables par les très petites entreprises.



Objectifs opérationnels du programme

- Doter la filière artisanale d'un cadre méthodologique de référence en matière d'éco-conception.
- Faire évoluer la démarche de labellisation Artisans Ébénistes de France vers des engagements environnementaux objectifs.
- Initier de nouvelles pratiques d'éco-conception au niveau de la filière artisanale.
- Inscrire les activités de réparation, de réemploi et de recyclabilité dans le modèle économique des entreprises artisanales.

Actions réalisées

L'année 2025 a été marquée par la mise en œuvre d'une démarche collective structurée associant les principaux acteurs techniques et institutionnels du secteur.

- > Le CODIFAB
- > Le FCBA
- > Les labels AEF & ATF
- > Les éco-organismes
- > L'ADEME

Cette dynamique partenariale s'est matérialisée par le déploiement de **5 actions clés**.

1. Structuration d'un Plan de Prévention et d'Éco-conception adapté aux TPE artisanales

Ce travail, mené de mai à décembre 2025, a permis la conception d'un Plan de Prévention et d'Écoconception (PPE) spécifiquement adapté aux réalités de production des entreprises artisanales de l'ameublement.

La démarche s'est appuyée sur :

- Un état des lieux des travaux existants.
- L'identification des leviers d'éco-conception pertinents pour l'artisanat.
- La définition des modes de preuve attendus.
- La création et l'expérimentation d'un outil de saisie en entreprise.
- La rédaction d'un PPE opérationnel dédié aux entreprises artisanales.

Ce livrable constitue désormais un cadre de référence pour la mise en conformité des TPE.

Une déclinaison pour la filière tapisserie d'ameublement est d'ores et déjà programmée pour 2026.

En complément, la Profession s'est engagée sur un travail relatif à l'application de l'éco-contribution et la mise en œuvre d'un barème simplifié et en adéquation avec les deux REP DEA et PMCB, principalement pour les métiers de l'ébénisterie, de l'agencement et de la menuiserie.

Actions réalisées

2. Évolution du label AEF vers un engagement éco-responsable

Le travail conduit avec le FCBA au premier semestre 2025 a permis de faire évoluer le projet d'écolabel initié en 2023 vers une approche pleinement intégrée aux enjeux de la loi AGEC et de l'écoconception.

Cette évolution s'est traduite par :

- L'adaptation du référentiel de certification.
- La structuration d'un audit reposant sur 16 engagements, dont un dédié au développement durable et le plan de prévention et d'éco-conception.
- L'intégration de l'agencement dans le périmètre des ouvrages couverts par le label.

La démarche de labellisation continue de placer au cœur de son exigence la capacité de l'entreprise artisanale à traduire, sur le plan esthétique et technique, la demande du client à travers une production sur mesure et durable.

En 2025, AEF =

24 entreprises
labellisées

... dont

6 nouvelles
entreprises

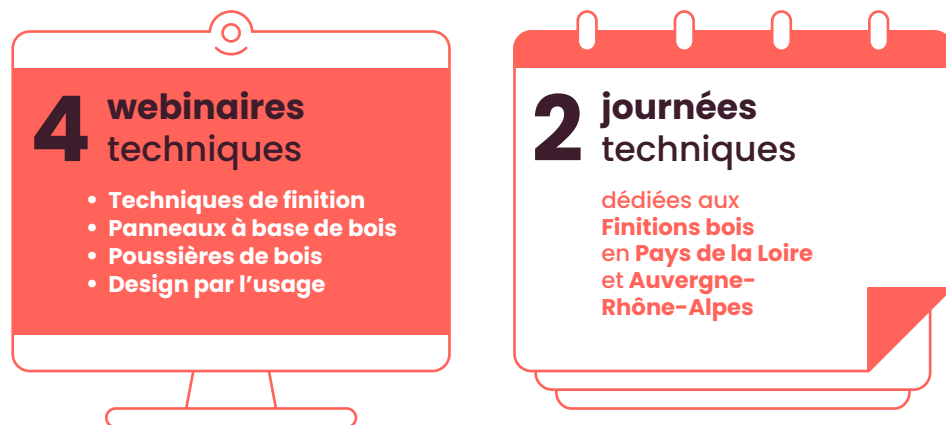


Actions réalisées

3. Déploiement d'une feuille de route nationale de montée en compétences

Dans le prolongement des travaux sur le PPE et le référentiel AEF, le FCBA et la profession ont mis en œuvre un programme d'accompagnement à distance entre septembre et décembre 2025.

Cette feuille de route s'est traduite par :



Ces actions ont permis :

de sensibiliser

+
5000 entreprises
et CFA

d'accompagner

+
50 professionnels
de manière
approfondie

4. Engagement d'une dynamique d'innovation en éco-conception

Lors des **Journées de l'artisanat des métiers de l'ameublement** organisées en Bourgogne, une réflexion collective a été engagée pour **stimuler l'innovation et la création écoconçue**.

Avec l'appui du designer **Guillaume Lehoux**, un projet d'appel à concours a été élaboré.

Une première présentation a été réalisée auprès du **CODIFAB**, d'**Écomaison** et du **VIA**.

En parallèle, des premiers contacts ont été établis avec le réseau **Fibois** afin d'identifier des synergies futures.

5. Participation aux travaux pilotés par l'ADEME relatifs à la recyclabilité des produits d'ameublement

La profession s'est impliquée dans les groupes de travail pilotés par l'**ADEME** sur la recyclabilité des produits d'ameublement.

Par ailleurs, des actions de formation dédiées à la réparation et au réemploi ont été mises en œuvre à destination des tapissiers d'ameublement, contribuant à l'allongement de la durée de vie des produits et au développement de nouveaux modèles économiques pour les entreprises artisanales.

Synthèse 2025

L'année a permis :

- La production d'un outil structurant pour la mise en conformité environnementale des TPE artisanales
- L'évolution concrète du label AEF vers un engagement éco-responsable
- La mise en œuvre d'un dispositif de montée en compétences techniques à la prévention et à l'écoconception
- Une réflexion sur un dispositif permettant une dynamique d'innovation en éco-conception
- Un repositionnement sur les enjeux de réparation, réemploi et recyclabilité dans les pratiques professionnelles

Ces résultats positionnent la filière artisanale de l'ameublement comme un acteur pleinement engagé dans la transition écologique, tout en tenant compte de ses spécificités de production et de son modèle économique.

Perspectives 2026 —> 2027

Les travaux engagés ont vocation à être amplifiés à travers :

- La mise en œuvre effective du PPE pour la filière ébénisterie et agencement
- La déclinaison sectorielle du PPE pour la tapisserie d'ameublement
- La poursuite du déploiement des actions de formation
- La mise en œuvre opérationnelle des démarches d'innovation en éco-conception

Axe 2

Transformation numérique | RSE | Attractivité

Le programme d'actions avait comme finalité :

La structuration d'un **dispositif d'accompagnement et de formations** aux transformations numériques, à la montée en compétences spécifiques aux savoir-faire et aux enjeux RSE.

Le développement d'une **action collective de promotion**, d'attractivité et de valorisation des savoir-faire propre à l'artisanat de la fabrication de l'ameublement.



Objectifs opérationnels du programme

1. Structurer une démarche de transformation numérique adaptée au modèle artisanal

Les actions engagées en 2025 ont permis :

- La sensibilisation des entreprises à l'échéance de la facturation électronique et à la nécessité de structurer leur gestion administrative et financière.
- L'introduction des outils de conception numérique comme appui au geste métier (formations SketchUp).
- Le développement de compétences en communication digitale.
- L'organisation de webinaires dédiés aux évolutions du parcours d'achat et aux transformations des marchés.
- La production de ressources vidéos valorisant l'hybridation des pratiques entre outils manuels et numériques.

Cette approche contribue à faire **émerger une « industrie du futur » à taille artisanale**, fondée sur la complémentarité entre innovation technologique et excellence du geste.

Personnes sensibilisées

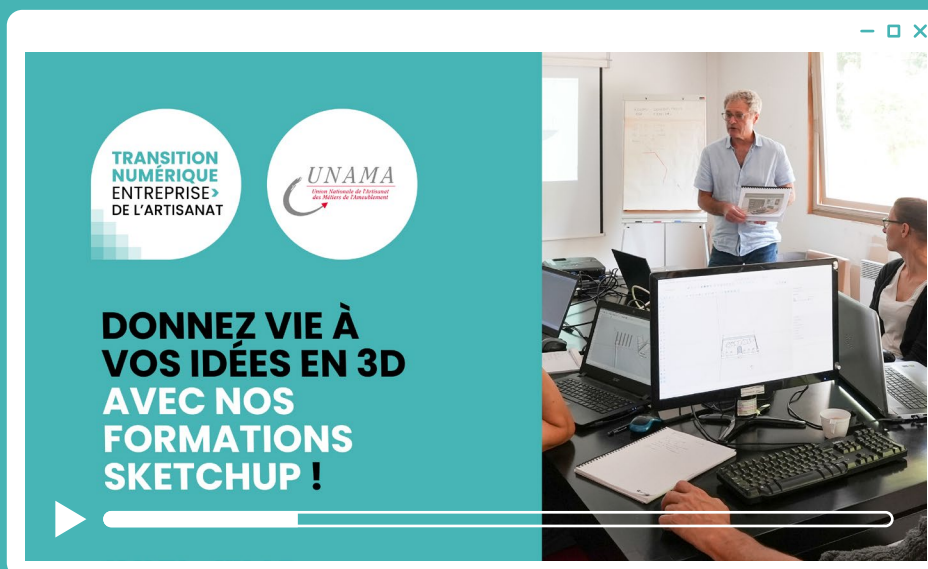
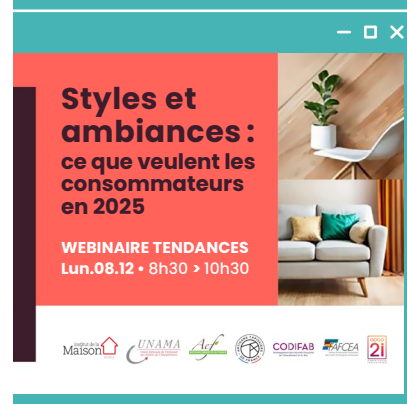
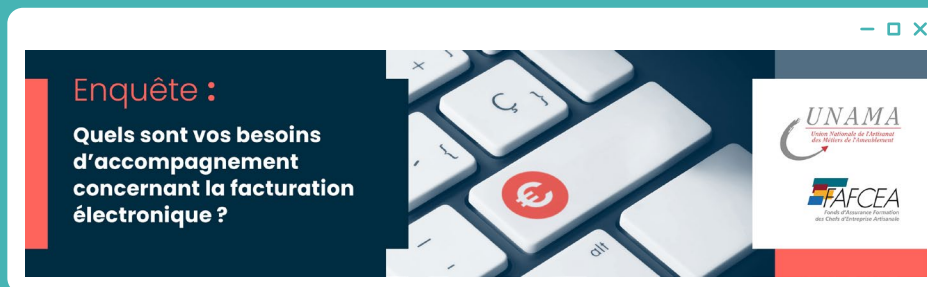
5 200

Personnes inscrites aux webinaires

56

Personnes formées

25



Objectifs opérationnels du programme

2. Intégrer les exigences environnementales et sociétales dans les compétences

La mise en œuvre des dispositifs REP et des obligations issues de la loi AGEC nécessite **une montée en compétence structurée** des entreprises.

L'année 2025 a été marquée par :

- L'engagement d'un travail avec l'ensemble des certificateurs pour la rénovation des diplômes, titres et certifications de la branche, avec comme finalité l'intégration de l'éco-conception et du numérique dans les référentiels d'activités professionnels des titres de l'artisanat : CTM, BTM et BTMS Ébénisterie.
- Le déploiement d'une offre de formation continue pour les dirigeants et salariés : création et numérisation, développement de produits éco-conçus, réparation, réemploi... Elle est construite de manière concomitante avec les travaux menés avec **Écomaison** et le **FCBA** sur les éco-contributions et l'élaboration du plan de prévention et d'éco-conception.
- La structuration actuelle d'une offre de formation centrée sur la maîtrise des techniques manuelles, complétée selon les possibilités par l'intégration d'outils numériques, dans le respect de la transition environnementale de l'entreprise.

Maîtrise

techniques
manuelles

Intégration

+ **outils**
numériques

Démarche

+ **éco-**
responsable



Objectifs opérationnels du programme

3. Soutenir la transmission des entreprises et renforcer la reprise d'entreprise

En 2025, au terme d'une action structurante initiée en 2023, la profession a déployé un accompagnement articulé autour de plusieurs axes :

- **Valoriser la transmission comme étape stratégique**, en proposant aux cédants un appui individualisé et confidentiel pour formaliser leur projet et préparer l'entreprise à la reprise.
- **Soutenir les repreneurs**, en facilitant l'accès à un portefeuille d'entreprises à reprendre et en leur offrant un accompagnement métier et stratégique sur les premières années.
- **Créer des synergies avec les filières de formation** initiale et l'apprentissage, en mobilisant les CFA et les réseaux éducatifs pour sensibiliser les jeunes aux opportunités de reprise et valoriser les métiers auprès des apprentis.
- **Renforcer les partenariats territoriaux**, en mobilisant un réseau d'experts et de professionnels pour favoriser les mises en relation cédants/repreneurs et soutenir les dynamiques locales.

Entreprises
contactées

51

Fiches de
présentation

25

Entreprises
transmises

9

TRANS
MISSION
ENTREPRISE
DE L'ARTISANAT

ENVIE DE >TRANSMETTRE>>>
OU >>>REPRENDRE<<< UNE
ENTREPRISE DE L'ARTISANAT ?
UNE >RENCONTRE< PEUT
TOUT CHANGER !

L'UNAMA VOUS ACCOMPAGNE
POUR RÉUSSIR VOTRE PROJET.

ATELIER DE TAPISSERIE RECHERCHE: REPRENEUR·E

DÉPARTEMENT :
MAYENNE (53)

C.A. : CONFIDENTIEL
EFFECTIF : 1

POUR EN SAVOIR PLUS SUR CETTE OFFRE (RÉF. 53-2)
ET DÉCOUVRIR TOUTES NOS ANNONCES, RENDEZ-VOUS
SUR WWW.UNAMA.ORG/TRANSMISSION-REPRISE/

UNAMA
Union Nationale de l'Artisanat
des Métiers de l'Aménagement

COOFEAR U2P cnam... JeffMistralle

UNAMA
Union Nationale de l'Artisanat
des Métiers de l'Aménagement

53-3

ÉBÉNISTERIE ET AGENCEMENT D'INTÉRIEUR

Mayenne (53)

Chiffre d'affaires : confidentiel
Effectif : 2

14 octobre 2025

TRANS
MISSION
ENTREPRISE
DE L'ARTISANAT

UNAMA
Union Nationale de l'Artisanat
des Métiers de l'Aménagement

TÉMOIGNAGE : GÉRARD COIFFARD & NINO BOISTAULT > BOIS D'AUXENCE

▶

Objectifs opérationnels du programme

4. Déployer une campagne nationale de reconnaissance de l'artisanat de l'ameublement

Ce programme d'action a permis en 2025 de **consolider et d'amplifier la stratégie nationale de valorisation de l'artisanat de l'ameublement** déjà engagée par les labels AEF & ATF :



Ces labels constituent des marqueurs reconnus de l'excellence artisanale française et permettent d'identifier une offre fondée sur la qualité, la durabilité, la fabrication sur mesure et la transmission des savoir-faire.

Leurs stratégies de communication se traduisent par :

- Une présence renforcée sur des événements prescripteurs, notamment **Paris Déco Home**.
- Une communication multicanale (réseaux sociaux, newsletters, production de contenus).



Objectifs opérationnels du programme

4. Déployer une campagne nationale de reconnaissance de l'artisanat de l'ameublement

Cette dynamique contribue à :

- Différencier l'artisanat des logiques de production standardisée.
- Accompagner la montée en gamme des entreprises.
- Faire reconnaître la valeur économique, patrimoniale et environnementale de la fabrication artisanale française.

En 2025, la profession a souhaité donner une plus large visibilité à l'artisanat de l'ameublement à travers une campagne qui doit porter les valeurs fortes de l'Artisanat :

- Mettre en valeur le parcours d'achat spécifique à l'artisanat, fondé sur l'écoute du besoin, la co-conception, le conseil, la fabrication sur mesure et le suivi dans la durée.
- Repositionner l'artisan au cœur de la relation avec le bénéficiaire final du mobilier.
- Renforcer l'attractivité des métiers.
- Accroître la lisibilité de l'offre artisanale sur l'ensemble du territoire.

Par ailleurs, elle devra participer à promouvoir pleinement les objectifs de politique publique en matière de souveraineté économique, de transition écologique et de développement d'une économie de proximité.



Synthèse

2025

L'année a permis d'engager des actions pour favoriser :

- La modernisation des entreprises artisanales
- L'élévation du niveau de qualification
- L'adaptation aux évolutions réglementaires et environnementales
- Le maintien d'un tissu productif territorial
- Le rayonnement des savoir-faire français

Perspectives

2026 —> 2027

Ces travaux constituent une phase structurante qui trouvera son prolongement avec :

- Le lancement d'une campagne nationale de communication
- La poursuite du déploiement des formations numériques et éco-conception, et d'aide directe aux entreprises souhaitant engager ou renforcer leur digitalisation
- La mise en œuvre des certifications renouvelées
- Le renforcement des actions en faveur de la transmission et reprise d'entreprises
- Le développement d'outils et de formations pour sécuriser l'entrée des jeunes et des apprentis dans la filière

Axe 3

Souveraineté industrielle & résilience

Le programme d'actions visait à renforcer la capacité d'adaptation de la filière

dans un contexte de recomposition des chaînes de valeur, **en préservant sur le territoire national les compétences et les savoir-faire** nécessaires à la fabrication et à la restauration de l'ameublement.



Objectifs opérationnels du programme

Le programme d'action 2025 s'est articulé autour des priorités suivantes :

- **Information et sensibilisation :**
diffusion de newsletters et d'articles spécialisés avec les partenaires
- **Rencontres professionnelles :**
 - Organisation de Rencontres Labels AEF & ATF
 - Journées des Métiers Rares
 - Journées de l'Artisanat sur les territoires
- **Promotion de l'excellence artisanale :**
participation à des salons professionnels et diffusion dans la presse spécialisée
- **Accompagnement à l'innovation :**
ateliers collaboratifs et formations pour renforcer les compétences des dirigeants et des salariés
- **Soutien à la conservation-restauration :**
valorisation des métiers rares et reconnaissance des titres artisanaux
- **Mobilisation collective via les labels :**
accompagnement des entreprises dans la mise en œuvre de changements structurants



Résultats 2025

Veille et diffusion de l'information professionnelle :

- Les travaux engagés en 2024 ont permis en 2025 de structurer un dispositif de veille et de diffusion de l'information via les newsletters et le blog.
- Conçus comme des espaces ressources pour l'ensemble de la filière (dirigeants, professionnels et formateurs), ces outils doivent permettre d'informer et d'alerter sur les évolutions réglementaires, économiques, techniques et environnementales, de diffuser des contenus directement opérationnels et de favoriser l'actualisation des compétences en lien avec les besoins des entreprises.
- Le relai des articles sur les réseaux sociaux, permettent une diffusion plus large à moindre coût.
- Encore pas assez utilisé, il conviendra pour 2026 et 2027 de rechercher de nouvelles voies de diffusion plus large.

Chiffres 2025 de la diffusion de l'information professionnelle :

UNAMA		AEF	ATF
Site web	Blog	Site web	Site web
7.16 k visiteurs	1.7 k visiteurs	4.9 k visiteurs	2.88 k visiteurs
Newsletter	Facebook	Facebook	Facebook
14 073 destinataires	1.4 k followers	2 k followers	2 k followers



Résultats 2025

Webinaires et accompagnement à l'adaptation de l'offre :

- Les collaborations avec le **FBCA** (design par l'usage) et l'**IPEA** (style vs ambiances) avaient pour objectifs de proposer aux dirigeants des entreprises artisanales des dispositifs d'accompagnement leur permettant de repenser et d'adapter leurs offres commerciales et projets clients.
- Ces initiatives constituent des actions structurantes pour la profession et seront poursuivies et renforcées en 2026 dans le cadre d'un plan d'action conjoint avec notamment l'**IPEA**, le **FCBA** et **Écomaison**.

Rencontres professionnelles et mobilisation territoriale :

- Les rencontres entre pairs et sur les territoires ont été renforcées, avec un impact notable auprès des entreprises labellisées **AEF** & **ATF**.
- **Des événements significatifs ont été organisés :**
 - Rencontres Régionales en Occitanie
 - Journées de l'Artisanat en Bourgogne
 - Signature de la convention avec le **Centre des Monuments Nationaux**
 - Interventions dans les établissements scolaires (**FCBA Lyon**) et au sein des entreprises (Nantes)

Rencontre
Occitanie

20 entreprises

Rencontre + Journées de
l'Artisanat Bourgogne

80 entreprises

Journée des Métiers
Rares — CMN

35 entreprises



Résultats 2025

Participation aux salons professionnels :

Les entreprises artisanales ont été représentées dans les principaux salons sectoriels.

- **Paris Déco Home**
pour les ATF
- Salon du **Patrimoine Culturel**
- Préparation du salon **Eurobois 2026**
pour les AEF

Ces actions ont contribué à la valorisation de l'excellence artisanale et à la visibilité des savoir-faire français sur les marchés nationaux et internationaux.

PARIS
DÉCO
HOME

salon
international • du
patrimoine
culturel

EUROBOIS
TRANSFORM | BUILD | DESIGN
3-6 FÉVRIER 2026 EUREXPO LYON FRANCE



Résultats 2025

Renforcement de la souveraineté et de la résilience via la formation :

- La profession a poursuivi le développement de son organisme de formation sectoriel (**Fad** : Formation Ameublement Décoration) afin de répondre aux enjeux stratégiques de la filière, notamment l'accompagnement des transitions économiques et environnementales et la transmission des savoir-faire artisanaux.
- En 2025, de nombreux partenariats ont été développés pour mieux structurer l'offre de formation au niveau national, en privilégiant des sites stratégiques : établissements scolaires disposant d'enseignants spécialisés et de matériels adaptés, ainsi que certaines entreprises, dans des régions à forte demande : Nouvelle-Aquitaine, AURA, Île-de-France, Pays de la Loire et Occitanie.
- Cette organisation territorialisée a permis de renforcer la qualité et la pertinence des actions de formation, tout en assurant la continuité des dispositifs.
- À ce titre, l'organisme a obtenu le renouvellement de sa **certification Qualiopi** pour 3 ans, garantissant la conformité et l'excellence de ses actions de formation continue.

Chiffres 2025 de Formation Ameublement & Décoration :

Site web

4.67k
visiteurs

Formations

34 sessions
2899 heures
146 stagiaires
14 formateurs
et organismes

Satisfaction stagiaires

95 %
note générale

92 % > organisation
95 % > contenu
98 % > animation



Synthèse

2025

L'année se structure autour d'actions phares :

- Le renforcement des rencontres professionnelles territoriales et des Journées de l'Artisanat
- La représentation des labels sur les salons professionnels
- Le développement d'un système de veille et de diffusion de l'information via les newsletters, le blog et surtout des webinaires
- Le développement et la structuration d'un organisme de formation sectoriel FAD dont la certification Qualiopi a été renouvelée pour 3 ans

Perspectives

2026 —> 2027

Pour des prochaines années, la profession souhaite :

- Transmettre plus largement une veille stratégique et réglementaire pour aider la prise de décision en entreprise
- La création de rencontres territoriales de type JAMA et de toutes autres manifestations collectives :
 - › salons professionnels
 - › rencontres
 - › master class
 - › journées professionnelles...
- La consolidation et l'extension des dispositifs de formation FAD pour répondre aux besoins stratégiques de la filière et accompagner la transmission des savoir-faire artisanaux

Programme de développement économique & de promotion de l'artisanat des métiers de l'ameublement



Projets Artisanat
120 avenue Ledru Rollin
75 011 PARIS

Frédéric Serveau
06 72 06 21 45
frederic.serveau@ameublement.com

Design graphique
& communication:
www.JoG-Factory.com
www.ilfautquelonrespire.com